



RAPPELS SUR LES PRESELECTIONS 2023

Objectifs des présélections :

Ces compétitions permettent de qualifier les tireurs qui participeront aux sélections nationales des disciplines FU, DTL, CS et PC.

Choix du site

Les présélections se disputeront en deux jours sur 3 sites définis par le Comité Directeur FFBT.
Le choix du site est libre dans la limite des places disponibles.

Inscriptions

Les tireurs Man4 ne peuvent pas participer aux présélections. De même, les tireurs de nationalité étrangère pourront uniquement s'inscrire en cas de places disponibles et seront classés hors concours (leurs inscriptions seront possibles quelques jours avant la clôture des inscriptions).

FU-DTL

Sont dispensés de participation à la présélection :

- Les tireurs Club France issues des sélections de l'année 2022 (sauf ceux changeant de catégorie entre 2022 et 2023)
- Les tireurs ayant réalisés une maîtrise en 2022
- Les licenciés d'outre-mer (résidant en outre-mer) qui ont cependant la possibilité de participer aux présélections mais dans ce cas ils perdent leur qualification d'office.

CS-PC

Sont dispensés de participation à la présélection :

- Les licenciés d'outre-mer (résidant en outre-mer) qui ont cependant la possibilité de participer aux présélections mais dans ce cas ils perdent leur qualification d'office.

Classements

Lors de leur inscription, Il est demandé aux compétiteurs de s'engager sur leur participation à la sélection nationale en cochant ou non l'engagement proposé.

Les tireurs qui s'engagent à ne pas participer à la sélection nationale seront classés Hors Concours afin de permettre à d'autres de se qualifier.

Les tireurs qualifiés qui se désisteraient de la sélection nationale ne pourront pas s'inscrire aux présélections 2024.

Les cadettes et juniors filles sont classées en catégorie « juniors ». Si elles veulent être classées en catégorie « dames », le choix doit être fait lors de l'inscription. Les cadets seront également classés en juniors.

Les tireurs masters seront classés dans la catégorie « vétérans ».

Tous les tireur(e)s surclassé(e)s aux présélections qui accèdent au Club France ou qui sont retenus(e) en équipe de France seront classé(e)s dans la catégorie de la sélection toute la saison pour la discipline concernée (Dames A pour les cadettes et juniors filles, juniors pour les cadets et vétérans pour les Masters)

Qualifications pour les sélections nationales :

Les meilleurs scores au prorata des participants par zone et par catégorie seront qualifiés pour la sélection.

Les ex-æquo seront départagés par barrage à la mort subite une cartouche en FU et DTL.

En PC et CS, les meilleurs scores **et ex-æquo**, seront qualifiés pour la sélection.